



40EME REUNION DU COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES CHARGE DES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE (UNSA)



- L'essentiel du message du Secrétaire général des Nations Unies
- Le compte rendu des discussions sur la situation géopolitique de la sous-région
- L'intégralité des Appels de Luanda sur le Burundi et la République Centrafricaine
- Le Gabon accueillera la 41e réunion du Comité prévue avant fin 2015 **Dossier pages 2-4**

## Le Conseil de sécurité demande une plus grande mobilisation contre **Boko Haram**

Page 5



## Abdoulaye Bathily : il était possible d'éviter un vide institutionnel au Burundi

Page 6

## M. Ban Ki-moon préoccupé par les violences provoquées par les disputes d'ordre constitutionnel



Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, exprime ses vives préoccupations face aux violences provoquées par les « différences politiques et disputes d'ordre constitutionnel dans certains Etats » de la sous-région. Il invite les différentes parties prenantes à éviter de telles situations, notamment en période électorale. Les désaccords doivent en effet être réglés par « le dialogue pour contribuer à consolider la démocratie », rappelle-t-il dans un message lu jeudi 4 juin à Luanda (Angola) par son Représentant spécial pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily (photo), lors de la 40<sup>e</sup> réunion ministérielle du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNOCSAC).

M. Ban Ki-moon a du reste noté, pour le regretter, que cette session se tenait dans un contexte régional marqué par « une montée de l'insécurité et une exacerbation des tensions politiques ». Il a rassuré les onze Etats membres du Comité que le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) « continuera [...] d'appuyer [leurs] efforts de promotion de la stabilité dans la sous-région », en collaboration avec les entités onusiennes compétentes. A cet égard, le Secrétaire général de l'ONU a évoqué la nécessité impérieuse de renforcer les ressources dudit Bureau, conformément à la recommandation d'une mission qui a séjourné à Libreville du 26 au 28 mars 2015 dans le cadre de l'évaluation du mandat et des besoins de l'UNOCA. La 39<sup>e</sup> réunion de l'UNOCSAC avait déjà pris conscience de cette

contrainte. Elle avait plaidé en faveur d'une réflexion sur « l'accroissement des moyens financiers et matériels » de l'UNOCA afin de lui permettre de faire face à l'expansion de ses activités, y compris en matière de lutte contre les mouvements terroristes, de prévention des conflits et de consolidation de la paix.

### Sommet conjoint contre Boko Haram

Les participants à la 40<sup>e</sup> session ont réitéré ce vœu, compte tenu de l'ampleur des défis qui interpellent ce Bureau inauguré le 2 mars 2011, et dont le chef représente l'ONU au sein de la médiation internationale sur la République Centrafricaine (RCA). Si l'espoir y est permis après le Forum de réconciliation nationale tenue du 4 au 11 mai, il est crucial que les moyens soient mobilisés pour que

« les recommandations qui en sont issues soient rapidement mises en œuvre ».

Plusieurs autres challenges ont été énumérés par M. Ban Ki-moon. Outre le trafic illicite d'espèces sauvages, la piraterie maritime dans le golfe de Guinée et les activités néfastes des groupes armés, il a évoqué les attaques répétées de Boko Haram. Sur ce dernier point, le Secrétaire général des Nations Unies se réjouit des efforts régionaux en cours pour lutter contre cette secte, qui constitue une grave menace à la paix et à la sécurité. Il salue la récente installation, à N'Djamena (Tchad), du quartier général de la Force multinationale mixte. Il encourage par ailleurs les Etats d'Afrique centrale et de l'Ouest à poursuivre et à renforcer leur coopération.

Dans ce contexte, M. Ban Ki-moon renouvelle également son soutien à l'organisation d'un Sommet conjoint de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Il souligne que cette rencontre de haut niveau devrait permettre, entre autres, de s'attaquer de manière globale aux causes profondes de Boko Haram « en mettant notamment l'accent sur la protection des droits de l'homme, l'état de droit et le développement socioéconomique ».

En attendant, le Secrétaire général des Nations Unies constate avec satisfaction que « l'élaboration de la stratégie intégrée de lutte contre le terrorisme et la prolifération des armes légères et de petit calibre en Afrique centrale progressé et que les Etats d'Afrique centrale y participent activement ». Les Etats membres de l'UNOCSAC se sont engagés à poursuivre ce travail de fond tout en suivant avec une attention particulière l'évolution de la situation au Burundi et en RCA. Ils ont d'ailleurs adopté deux Appels distincts réaffirmant leur détermination à continuer à s'impliquer fortement dans toutes les actions visant la résolution définitive de la crise dans ces deux pays (voir page suivante).



## Le Gabon organisera la 41e réunion de l'UNOCSAC

Lors de la 40<sup>e</sup> réunion de l'UNOCSAC, les participants ont décidé que la prochaine session ministérielle du Comité aura lieu à Libreville. Elle se tiendra en principe avant fin 2015 et permettra d'évaluer le chemin parcouru six mois après Luanda. A cette occasion, le Ministre gabonais des Affaires étrangères, de la Francophonie et de la Coopération régionale sera porté à la présidence tournante de cet organe de l'Assemblée générale de l'ONU. Elle est actuellement assurée par l'Angola où la 40<sup>e</sup> session avait commencé le 1<sup>er</sup> juin 2015.

Ce n'est pas la première fois que le Gabon accueillera les travaux du Comité. La Déclaration de Libreville relative au Fonds d'affectation spéciale (pour le financement des activités de l'UNOCSAC) a été adoptée lors de la 28<sup>e</sup> réunion organisée dans la capitale gabonaise du 4 au 8 mai 2009. Le pays de Pierre Akendengué avait aussi organisé la 9<sup>e</sup> session du 7 au 11 juillet 1997.

## Appel de Luanda sur la situation en République centrafricaine

## Appel de Luanda sur la situation au Burundi



Nous,

**Ministres des Affaires étrangères et Chefs de délégations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;**

Réunis à Luanda, République d'Angola, à l'occasion de la 40ème Réunion ministérielle dudit Comité ;

Après avoir examiné la situation géopolitique et sécuritaire dans la sous-région de l'Afrique Centrale :

- Nous déclarons profondément préoccupés par la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République du Burundi ;

- Exprimons notre sympathie au peuple frère du Burundi suite aux actes de violence ayant entraîné des déplacements massifs des populations et des pertes en vies humaines ;

- Appelons toutes les parties burundaises à la retenue et à s'abstenir de tout acte de violence susceptible de cristalliser la situation politique et sécuritaire déjà tendue ;

- Exprimons toute notre reconnaissance à l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la région des Grands Lacs, Monsieur Said Djinnit, pour tous les efforts qu'il déploie au quotidien avec le soutien de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est, la Conférence Internationale sur la Région des Grands-Lacs, et l'Union Africaine, pour la promotion du dialogue entre les différents acteurs burundais et le prions de poursuivre cette initiative ;

- Nous félicitons de la nomination de Monsieur Goukouni Weddeye, ancien Chef d'Etat de la République du Tchad, en qualité d'Envoyé spécial de la CEEAC pour les Pays des Grands Lacs en général, le Burundi en particulier, lors de la Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale sur la situation au Burundi, tenue à N'Djamena, République du Tchad, le 25 mai 2015 ;

- Saluons la décision des Chefs d'Etat de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est sur la nécessité d'un report des élections afin de permettre le rétablissement d'un climat apaisé, indispensable à la tenue d'élections libres, crédibles et transparentes ;

- Demandons à la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale d'apporter le soutien nécessaire aux initiatives sous régionales et internationales en vue de la sortie de crise au Burundi ;

- Réaffirmons l'engagement de nos Etats à appuyer le Burundi et à s'impliquer plus activement dans toutes les actions visant la résolution définitive de la crise ;

- Invitons la communauté internationale à continuer à apporter son soutien au peuple frère du Burundi dans sa recherche de paix ;

- Sollicitons le concours de l'ensemble des pays de la région et de la communauté internationale, dans la mobilisation pour le retour des réfugiés.

*Fait à Luanda, le 4 juin 2015*



Nous,

**Ministres des Affaires étrangères et Chefs de délégations des Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale ;**

Réunis à Luanda, République d'Angola, à l'occasion de la 40ème Réunion ministérielle dudit Comité ;

Après avoir examiné la situation géopolitique et sécuritaire dans la sous-région de l'Afrique centrale :

- Nous déclarons préoccupés par la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République centrafricaine (RCA) ;

- Rappelons les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité des Nations Unies et les décisions du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine sur la situation en République centrafricaine ;

- Reconnaissons les déclarations et décisions issues des différents Sommets de la CEEAC, notamment la récente XVIème Session Ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenue le 25 mai 2015 à N'Djamena, République du Tchad ;

- Louons les efforts déployés par la communauté internationale, notamment les Nations Unies, à travers la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine (MINUSCA) qui chaque jour ne ménage aucun effort pour secourir les populations et atténuer leurs souffrances ;

- Rendons hommage à l'Union Africaine à travers la Mission de l'Union Africaine pour la Centrafrique et l'Afrique Centrale (MISAC) pour son engagement continu dans le processus de règlement de la crise en République centrafricaine ;

- Réaffirmons l'engagement de nos Etats à appuyer le processus de transition et à s'impliquer plus activement dans toutes les actions visant la résolution définitive de la crise en République centrafricaine ;

**Nous réaffirmons l'engagement de nos Etats à appuyer le processus de transition et à s'impliquer plus activement dans toutes les actions visant la résolution définitive de la crise en République centrafricaine.**

- Exprimons toute notre reconnaissance au Médiateur International, Son Excellence Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo pour son implication personnelle et tous les efforts qu'il déploie pour le règlement définitif de la crise centrafricaine ;

- Réaffirmons notre attachement à l'Accord de Brazzaville sur la cessation des hostilités ;



- Nous félicitons de la tenue des consultations à la base, entre janvier et mars 2015, suivies à Bangui, du 4 au 11 mai 2015, du Forum de réconciliation nationale ayant regroupé toutes les forces vives de la nation à savoir les autorités de la Transition, les partis politiques, la société civile, les religieux et les groupes armés sous la conduite de Monsieur Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire Général des Nations Unies ;

- Saluons la signature par toutes les parties prenantes du Pacte Républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine ainsi que la signature entre le Gouvernement de Transition et les Groupes armés, de l'Accord sur les principes de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement

(DDRR) et d'intégration dans les corps en uniforme de l'Etat centrafricain et la signature de l'accord relatif à la démobilisation des enfants soldats ;

- Exhortons les différents acteurs au respect des engagements pris lors du Forum national de Bangui afin de favoriser le retour à un climat de paix et de sécurité nécessaire pour l'organisation d'élections libres, crédibles et transparentes ;

- Renouvelons notre reconnaissance aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour leur assistance multiforme dans le cadre des efforts en vue du retour à une paix durable en République centrafricaine et les invitons à concrétiser les promesses de financement et à mobiliser des ressources additionnelles pour le financement du déficit du budget des élections et des opérations de cantonnement des ex-combattants dans la perspective du DDRR ;

- Exprimons notre gratitude aux Nations Unies, à l'Union Africaine et à la CEEAC ainsi qu'aux partenaires régionaux et internationaux pour leur soutien constant à la République centrafricaine.

*Fait à Luanda, le 4 juin 2015*

## Lutte contre la LRA : le Conseil de sécurité pour un accroissement des moyens de l'UNOCA



**A** l'issue de la présentation, par M. Abdoulaye Bathily, du 8<sup>e</sup> Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), le Conseil de sécurité a demandé jeudi 11 juin à M. Ban Ki-moon d'optimiser l'action du dudit Bureau. Il a notamment évoqué la nécessité de mettre à disposition un personnel conséquent et

d'autres moyens d'appui au service de la lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui « continue de menacer la sécurité de la région, tout particulièrement en République centrafricaine et en République démocratique du Congo ».

### Renforcer le soutien à la FRI

Le Conseil de sécurité a en effet noté, pour le déplorer, « les at-

taques effroyables » commises par ce groupe, dont « celles susceptibles de constituer des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, ainsi que les violations du droit international humanitaire et les atteintes aux droits de l'homme ». La Déclaration publiée par le Président du Conseil condamne également le « recrutement et l'emploi d'enfants en période de conflit armé, les meurtres, les mutilations, les viols, l'esclavage sexuel et autres violences sexuelles et enlèvements » imputables à la LRA. Il exige de nouveau de celle-ci qu'elle « mette immédiatement fin à toutes ses attaques et lui demande instamment de libérer tous ceux qu'elle a enlevés ainsi que de désarmer et de démobiliser ses éléments ». Le Conseil a renouvelé sa détermination à continuer à « tenir le cap jusqu'à ce qu'il soit mis fin, une fois pour toutes, à la menace que représente la LRA ». Il souligne l'importance d'une « stratégie commune d'encouragement des défections et d'appui aux activités de désarmement, démobilisation, réintégration et réinstallation ou rapatriement dans toute la zone où sévit la LRA ».

A cet égard, le Conseil de sécurité a salué les efforts que mènent le Représentant spécial du Secré-

taire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, et l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la LRA, le Général de corps d'armée à la retraite Jackson Kiprono Tuwei. Il s'est aussi félicité du transfèrement à la Cour pénale internationale de la Haye en janvier 2015, de M. Dominic Ongwen, un des leaders de la LRA. Il demande que des dispositions soient prises par les différentes parties concernées, afin que les mandats d'arrêt contre d'autres chefs de la LRA, dont Joseph Kony (crimes de guerre et crime contre l'humanité), soient mis à exécution et les responsables traduits en justice. Par ailleurs, le Conseil a encouragé les partenaires à renforcer leur soutien à la Force régionale d'intervention de l'Union africaine (UA) chargée de lutter contre la LRA, en particulier au titre de ses opérations, de ses moyens logistiques et du fonctionnement de son quartier général basé à Yambio (Soudan du Sud). Il préconise de déployer des conseillers pour la protection de l'enfance au sein de ladite Force.

Le Conseil de sécurité a exprimé le souhait que le 9<sup>e</sup> Rapport sur les activités de l'UNOCA lui soit soumis avant le 30 novembre 2015.

## BOKO HARAM : L'URGENCE D'UNE PLUS GRANDE MOBILISATION



En dehors de la LRA, la 7461<sup>e</sup> session du Conseil de sécurité sur l'examen de la situation en Afrique centrale a exprimé ses vives inquiétudes par rapport aux attaques de Boko Haram. Le Conseil a rappelé que, depuis 2009, elles ont « entraîné d'immenses et tragiques pertes en vies humaines et [mis] en péril la paix et la stabilité en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ». Il révèle que les activités de ce groupe terroriste ont déjà poussé « quelque 74 000 Nigériens à fuir vers le Cameroun voisin et fait 96 000 déplacés au Cameroun, 20 000 réfugiés nigériens au Tchad, dont 8500 sont retournés chez eux, et 14 500 déplacés au Nigéria ». Le Conseil de sécurité a salué les actions des Etats de la région dans la recherche des solutions concertées à cette situation. Il les a exhortés à « resserrer davantage la coopération et la coordination militaires sur le plan régional afin de pouvoir la combattre plus efficacement et plus rapidement, dans le respect du droit international ». Il a invité l'UNOCA à continuer à travailler en étroite collaboration avec le Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest (UNOWA) afin d'aider les pays du Bassin du Lac Tchad à y faire face.

## ATTENTION AUX TENSIONS ELECTORALES...

Sur tout un autre front, le Conseil de sécurité a suivi avec attention les développements et les préoccupations de M. Bathily sur les violences meurtrières provoquées par des tensions électorales et les débats sur les changements constitutionnels dans certains Etats. Le Conseil a lancé un appel afin que les élections prévues dans la région Afrique centrale soient organisées « dans les délais, de manière transparente et ouverte, conformément à la constitution des pays concernés ». Il a demandé à l'UNOCA de maintenir et d'intensifier son soutien à ces pays, y compris en promouvant la participation des femmes à la vie politique. Dans cette perspective, le Conseil de sécurité s'est réjoui des recommandations relatives au renforcement des capacités de l'UNOCA, lesquelles ont été formulées suite à la mission stratégique envoyée à Libreville (Gabon) du 26 au 28 mars 2015 pour évaluer le mandat et les besoins du Bureau.



UN Photo/Martine Perret

## Le Représentant spécial au Département d'Etat américain



région, a rencontré plusieurs officiels du Département d'Etat américain (Ministère des Affaires étrangères). Le 8 juin à Washington DC, il a notamment eu des entretiens avec Mme Sheba Crocker, Secrétaire d'Etat adjointe en charge des Nations Unies (photo). Il a aussi eu des échanges avec l'Ambassadeur W. Stuart Symington, Représentant spécial des USA pour la République Centrafricaine (RCA).

Leurs discussions ont porté sur les questions d'intérêt commun, en particulier sur la lutte contre le terrorisme, les crises en RCA et au Burundi, la coopération entre l'UNOCA et les autorités américaines. Ces dernières ont renouvelé leur engagement à continuer à œuvrer, aux côtés des Nations Unies et d'autres partenaires, pour une paix durable en Afrique centrale. Elles ont promis d'accroître leur assistance pour faciliter la concrétisation de cette cause.

**Q**uelques jours avant la 7461<sup>e</sup> session du Conseil de sécurité consacrée à l'examen du Rapport du SG/ONU sur l'UNOCA et sur la situation en Afrique centrale, M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour cette



## Les Nations Unies fortement représentées au 25e Sommet de l'Union africaine

Plusieurs Représentants et Envoyés spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, dont MM. Babacar Gaye (République Centrafricaine), Abdoulaye Bathily (Afrique centrale) et Said Djinnit (Grands Lacs), faisaient partie de la délégation officielle des Nations Unies au 25e Sommet de l'Union africaine (UA) tenu du 7 au 15 juin à Johannesburg (Afrique du Sud). La délégation était conduite par le Secrétaire général adjoint des Nations unies, M. Jan Eliasson.

## Abdoulaye Bathily : il était possible d'éviter un vide institutionnel au Burundi

**F**ace aux dissensions politiques qui secouent et endeuillent le Burundi depuis avril, l'Equipe internationale de la facilitation avait suggéré le report, au 30 juillet, des élections législatives, communales et présidentielles. Cette démarche, proposée après des consultations avec des parties prenantes du 23 au 26 juin, avait pour but de permettre la poursuite du dialogue afin de créer les conditions pour la tenue d'un scrutin juste, inclusive, transparent, pacifique et crédible. Elle était du reste conforme aux récentes décisions du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et du sommet des Etats de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE). Le gouvernement burundais a fermé la voie à cette option, mettant en avant l'obligation de « respecter les mandats des institutions de la République et la souveraineté nationale ». C'est dans ce contexte que le ministre burundais de l'Intérieur, M. Edouard Nduwimana, avait confirmé le maintien au 29 juin des législatives et des locales.

### Sens de responsabilité

L'équipe internationale de facilitation (comprenant quatre organisations - dont l'ONU) a regretté cette situation, expliquant que sa proposition avait pris en compte les dispositions légales en vigueur. « Il ne devait avoir aucun vide institutionnel », souligne M. Abdoulaye Bathily, Représentant spécial du SG de l'ONU pour l'Afrique centrale. Le cas échéant, le Parlement était compétent pour trouver une solution, précise le Chef de l'UNOCA, désigné par M Ban Ki-moon pour appuyer les efforts régionaux visant à réduire les tensions et à aider les Burundais à régler leurs différends pacifiquement. C'est dans cet esprit, qu'à son arrivée à Bujumbura le 21 juin, il a travaillé en étroite collaboration avec l'Union africaine, la Communauté est-africaine et la Conférence internationale pour la région des Grands Lacs. Il était en effet chargé de continuer le travail mené par l'Envoyé spécial du SG pour les Grands lacs, M. Said Djinnit, dont M. Ban Ki-moon a salué les « efforts inlassables, en mai et juin de cette année, en vue de faciliter en toute impartialité le dialogue entre les parties prenantes burundaises ». Il a par ailleurs appelé tous les dirigeants politiques burundais à résoudre la crise politique actuelle avec « le plus grand sens des responsabilités ».



Photos MENUUB



Le Secrétaire général des Nations Unies reste très attentif et préoccupé par la crise politique au Burundi. Il soutient que celle-ci menace de ruiner plus d'une décennie de travail entrepris pour consolider la paix et la réconciliation dans le pays. Son Représentant spécial pour l'Afrique centrale lance un appel afin que la communauté internationale prenne des mesures urgentes pour éviter le pire.

**Nous reviendrons sur cette actualité dans notre prochaine édition**

**BOKO HARAM - TCHAD : LES NATIONS UNIES VIVEMENT PREOCCUPEES PAR LES ATTAQUES DU 15 JUIN A N'DJAMENA**

Le Système des Nations Unies au Tchad, par la voix de son Coordonnateur Résident, M. Thomas Gurtner, (photo) condamne avec fermeté les attentats perpétrés le lundi 15 juin 2015 dans la capitale N'Djaména. Vivement préoccupé par ces actes insoutenables, l'ensemble du Système des Nations Unies suit avec attention l'évolution de la situation. Il présente ses condoléances les plus attristées aux familles des victimes. Il témoigne aussi sa compassion aux personnes blessées et leur souhaite un prompt rétablissement.

Le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a également exprimé ses regrets face à actes injustifiables. Il a saisi cette occasion pour saluer, une fois de plus, le courage du gouvernement tchadien dans la lutte contre Boko Haram ainsi que l'initiative de la mise en place d'une Force multinationale. Il a aussi insisté sur la nécessité de renforcer la collaboration entre les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre afin de combattre cette secte avec efficacité.

Conformément à leurs mandats respectifs, les Nations Unies au Tchad renouvellent leur ferme volonté d'œuvrer aux côtés du Gouvernement tchadien pour contribuer au développement du Tchad et à l'épanouissement des populations.

*Source : D'après le Communiqué de presse du Système des Nations Unies au Tchad, 16 juin 2015*

**L'ensemble du Système des Nations Unies est vivement préoccupé par les attaques terroristes du 15 juin à Ndjamen. Il suit avec attention l'évolution de la situation sécuritaire au Tchad.**

**Mission d'évaluation à N'djamena : le Conseiller militaire de l'UNOCA sur le théâtre des attaques de Boko Haram**

Le Conseiller militaire de l'UNOCA a séjourné au Tchad du 24 au 30 juin 2015. Cette mission lui a permis de recueillir des informations de première main sur les attentats-suicide du 15 juin 2015 à Ndjamen. Il a aussi eu des échanges fructueux avec des acteurs nationaux et régionaux sur l'état de préparation de la Force multinationale mixte (MNJTF) contre Boko Haram.

Le Conseiller militaire de l'UNOCA s'est par la suite rendu au Cameroun où, du 1er au 4 juillet, il a eu des séances de travail avec les autorités compétentes. Celles-ci lui ont notamment donné leur lecture de la situation sécuritaire dans le Bassin du lac Tchad, et en particulier sur les attaques récurrentes de la secte terroriste dans la région, y compris le triste événement de Ndjamen.

Cette descente sur le terrain traduit la détermination de l'UNOCA de continuer à contribuer à la lutte contre Boko Haram. Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale avait déjà réaffirmé cet engagement au Président tchadien lors d'une rencontre en marge du 25<sup>e</sup> Sommet de l'Union africaine à Johannesburg, en Afrique du Sud. M. Bathily avait aussi exprimé à M. Idriss Deby Itno sa solidarité et ses condoléances suite aux attentats du 15 juin.

## CEEAC : le Conseiller militaire a pris part à une réunion de la Commission de Défense et de Sécurité

Du 3 au 4 juin 2015, le Colonel François Ndiaye, Conseiller militaire de l'UNOCA, a pris part à la réunion extraordinaire de la Commission de Défense et de Sécurité (CDS) du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX). Cette activité, qui s'est déroulée à l'Ecole supérieure internationale de guerre de Yaoundé, a favorisé des échanges fructueux sur les dispositions à prendre pour mettre en œuvre les résolutions de la Conférence extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEEAC tenue le 16 Février 2015 à Yaoundé, et relative à la stratégie de lutte contre Boko Haram. Dans cette perspective, un projet de plan d'actions de soutien aux Etats membres de la CEEAC de la ligne de front dans la lutte contre ce groupe terroriste a été élaboré.

Plusieurs autres experts militaires, civils et de police/gendarmerie des pays membres de la CEEAC ont pris part à la réunion de Yaoundé. Outre le Cameroun, l'Angola, le Burundi, la République Centrafricaine (RCA), le Congo, la République Démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Principe, et le Tchad, y étaient notamment représentés.



# UNOCA

BUREAU RÉGIONAL DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE

- LE TERRORISME EST UN CRIME. LES NATIONS UNIES ACCOMPAGNENT LES ETATS ET LES ORGANISATIONS REGIONALES DANS LA LUTTE CONTRE CETTE BARBARIE INJUSTIFIABLE
- L'UNOCA RESTE PARTICULIEREMENT MOBILISE AUX COTES DE SES PARTENAIRES POUR METTRE FIN A LA MENACE QUE CONSTITUE BOKO HARAM POUR LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE

## L'UNOCA contribue au succès de la réunion annuelle de l'équipe régionale de management de l'UNFPA



crises sociopolitiques, humanitaires et bien d'autres maux qui [...] entravent le développement de nos pays ».

L'UNOCA a activement pris part à ces assises, qui ont favorisé des discussions fécondes sur les stratégies appropriées pour la mise en œuvre du plan d'action adopté à Tunis (Tunisie) en février 2015, y compris les mesures à prendre en vue de la réalisation des objectifs du développement durable et du dividende démographique. Dans ce sens, une feuille de route a été développée pour soutenir les actions des



La réunion annuelle de l'équipe régionale de management du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre s'est tenue du 30 juin au 2 juillet à Libreville. La cérémonie officielle d'ouverture des travaux a été présidée par Mme Marie Julie Bilogho Bi-Nze Ndong, ministre déléguée auprès du ministre gabonais de l'Economie. Outre son allocution de circonstance, cette phase protocolaire a été marquée par

les discours de MM. Mamadou Kanté (Représentant de l'UNFPA/Gabon) et de Mabinqué Ngom (Directeur régional/UNFPA).

### Développement durable

Ce dernier a rappelé le contexte de l'organisation de la rencontre, en insistant sur les « problèmes de sécurité, les ravages de la maladie à virus Ebola, les conditions environnementales et climatiques difficiles sans oublier les

pays de la région.

La réunion s'est achevée le 2 juillet par une conférence de presse du Directeur régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M Mabinqué Ngom, qui a par ailleurs été reçu en audience le 3 juillet par le ministre gabonais de la Santé et de la Prévoyance sociale, M. Jean-Pierre Oyiba. Il a saisi cette occasion pour saluer les efforts et les progrès du Gabon dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD).



## UNE PHRASE AU COEUR DU MANDAT DE L'UNOCA

« [...] Il y a des inquiétudes quant à un éventuel impact de la crise burundaise dans la sous-région. Chaque élection reste un défi dans une Afrique qui est toujours en pleine transition démocratique » - **M. Said Djinnit, Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour les Grands Lacs**, Interview à *Jeune Afrique* (No 2841 du 21 au 27 juin 2015, page 43).

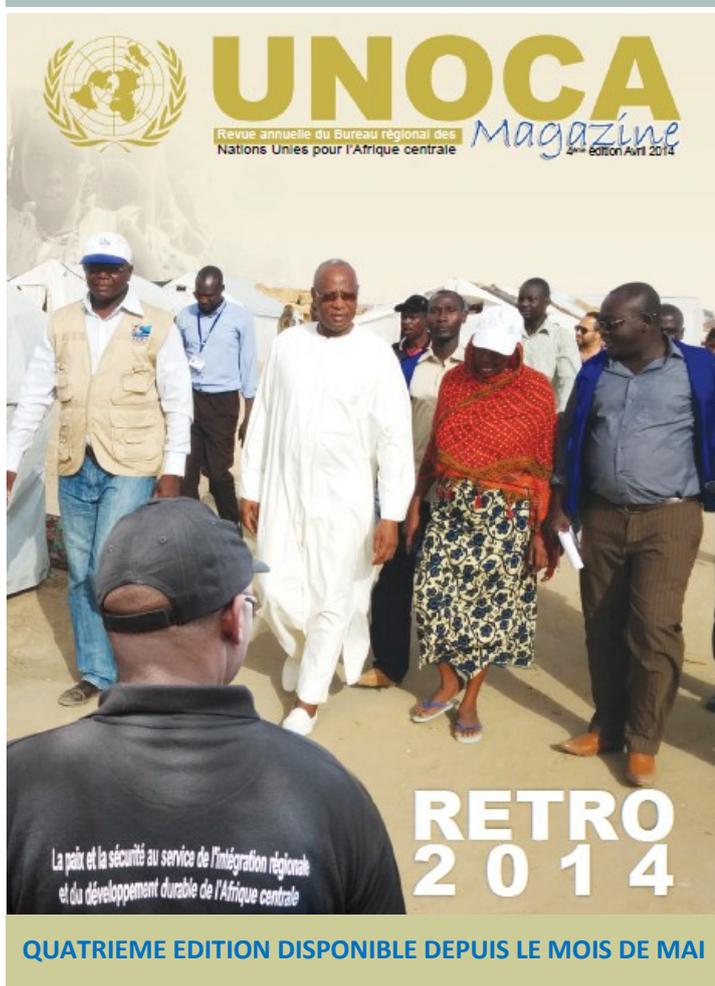
## L'ACTUALITE EN UN CHIFFRE

**144 000** D'après les agences spécialisées de l'ONU, plus de 144 000 Burundais ont fui leur pays depuis avril, suite au climat d'insécurité généralisée provoqué par l'annonce de la candidature du Président Pierre Nkurunziza à un troisième mandat. Le retour de ces citoyens, pour la plupart réfugiés dans des pays voisins, est l'une des conditions posées par la communauté internationale pour la poursuite sereine du processus électoral. Lors d'une intervention au Conseil de sécurité le 26 juin, l'Ambassadeur Albert Shingiro, Représentant permanent du Burundi auprès des Nations Unies a indiqué qu'environ 40 000 d'entre eux avaient déjà regagné le pays.

## UNE IMAGE, UNE INFO



**Luanda (Angola), 1er juin 2015** - Lors de la 40e réunion des experts du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSCAC), l'Ambassadeur burundais Zacharie Gahutu a été sollicité par plusieurs médias sur la situation qui prévaut dans son pays.



**UNOCA Magazine**  
Revue annuelle du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale  
4<sup>e</sup> édition Avril 2014

**RETRO 2014**  
La paix et la sécurité au service de l'intégration régionale et du développement durable de l'Afrique centrale

QUATRIEME EDITION DISPONIBLE DEPUIS LE MOIS DE MAI

## Une publication de l'Unité de l'Information publique

Conception et réalisation :  
Norbert N. Ouendji

Contact éditorial :  
Tél. Bur. + (241) 01 44 47 16  
Mobile : + (241) 05 72 23 23

Courrier électronique :  
ouendji@un.org  
piounoca@un.org

Site internet :  
<http://unoca.unmissions.org>

Compte officiel twitter :  
[Twitter.com/UNOCA\\_NEWS](https://twitter.com/UNOCA_NEWS)

Adresse postale :  
B.P : 23773 Libreville, Gabon

N° 35  
AVRIL-MAI 2015

INTERFACE

Echos du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale - UNOCA • Bulletin mensuel d'information

